Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR: 088-258803642-20240611-252024-DE Affiché le 21/06/2024 ; Certifié exécutoire le 13/06/2024

DÉLIBÉRATION N°25/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Départemental Le Comité du Syndicat mixte Date de convocation : 29 mai 2024

d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50 s'est réuni à Epinal

en l'an deux mille vingt quatre Nombre de présents :26

le mardi 11 juin à 18h

Nombre de votants : 26

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

Sont présents :

VILLAUME Patrick **HUIN Denis** PERRIN Nadine ANDRES Dominique **COLLIN Dominique** VIRTEL Gérard PERRIN Jean-Pierre JACQUOT Laurent BASSIERE Nadine DUPONT Jean-Gilbert

ROBIN Patrice GARION Eric JALLAIS Jacques **BASTIEN Denis TOUSSAINT Michel** BERBE Christian **GEHIN Martine** LIENARD Pascal VASILIEFF Bernard **MUNIER Claudine** GITZHOFER Raymond

VIAL Denis **PAGELOT** Dominique **GRANDVALLET François** COLIN Gérard

Sont excusés :

CALIN Thierry

VILLEMIN Yannick **RENAUD Jean-Jacques HUSSON Claude** ARNOULD Joël SPERANDIO Perrine **BALLAND Michel** LARCHER Philippe

CASADEVALL Patrick **LEROUX Yves** THIERY François

Sont absents:

MILLOT Nicolas ROPP Jean-Louis **GUYON Denis** JACQUEMIN Jean-François DEMURGER Igor LAFROGNE Philippe RICHARD Murielle **ROUDOT Gérard HENRY Denis Pierre Gilles GAILLOT Thierry** ROBICHON Joël THOMAS Jérôme HUGUENY Jean-Claude MARCHAL Raymond GIRON Philippe **VALANCE Jacques** MENGEL Yveline **ROMARY Benoit HURAUX Gilles GUILLOT Jean-François**

OBJET : Extension du Périmètre de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle qu'à compter de la date à laquelle la convention de délégation de la compétence « assainissement» accordée par la communauté de communes des Hautes Vosges (CCHV) au SIA la Bresse-Cornimont est entrée en vigueur, c'est-à-dire au 28 juin 2023, le SIA ne pouvait légalement pas demeurer membre du SDANC, une subdélégation à celui-ci n'étant pas possible.

Le retrait de droit commun du SIA du SDANC n'ayant pu aboutir, un retrait dérogatoire prévu à l'article L.5711-5 du CGCT a été autorisé par arrêté interpréfectoral du 14/02/2024.

Le retrait du SIA au SDANC n'entraîne toutefois pas automatiquement l'extension du champ d'intervention du SDANC pour la totalité du périmètre de la CCHV par représentation-substitution des communes de la

Bresse et Cornimont, aucune disposition législative ne prévoyant un tel mécanisme applicable de droit.

Monsieur le Président indique que cette extension de périmètre d'adhésion de la CCHV aux 2 communes au SDANC est soumise à la procédure de modification statutaire prévue à l'article L 5211-20 du CGCT.

Monsieur le Président précise donc que le comité syndical du SMDANC doit se prononcer sur la demande d'extension du périmètre de la CCHV au syndicat par délibération du 10/04/2024..

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

D'ACCEPTER l'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

D'AUTORISER le Président à engager toutes les démarches nécessaires

Eric GARION 2024.06.13 13:32:06 +0200 Ref:6688966-10022760-1-D Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR: 088-258803642-20240611-262024-DE Affiché le 21/06/2024 : Certifié exécutoire le 13/06/2024

PROJET DÉLIBÉRATION N°26/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

Nombre de délégués en exercice : 50

Nombre de présents :26

Nombre de votants :26

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

Le Comité du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

s'est réuni à Epinal

en l'an deux mille vingt quatre

le mardi 11 juin à 18h

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique

BASSIERE Nadine

BASTIEN Denis

BERBE Christian

CALIN Thierry COLIN Gérard **DUPONT Jean-Gilbert GARION Eric**

GEHIN Martine GITZHOFER Raymond

COLLIN Dominique

GRANDVALLET François

HUIN Denis

JACQUOT Laurent JALLAIS Jacques

LIENARD Pascal MUNIFR Claudine

PAGELOT Dominique

PERRIN Nadine

PERRIN Jean-Pierre

ROBIN Patrice TOUSSAINT Michel

VASILIEFF Bernard VIAL Denis

Sont excusés :

ARNOULD Joël

BALLAND Michel

CASADEVALL Patrick

HUSSON Claude LARCHER Philippe

LEROUX Yves

RENAUD Jean-Jacques

SPERANDIO Perrine

THIERY François

Sont absents:

DEMURGER Igor

GAILLOT Thierry GIRON Philippe

GUILLOT Jean-François

GUYON Denis

HENRY Denis Pierre Gilles HUGUENY Jean-Claude

HURAUX Gilles

JACQUEMIN Jean-François

LAFROGNE Philippe MARCHAL Raymond

MENGEL Yveline

MILLOT Nicolas

VILLEMIN Yannick

RICHARD Murielle

ROBICHON Joël ROMARY Benoit ROPP Jean-Louis ROUDOT Gérard

VILLAUME Patrick

VIRTEL Gérard

THOMAS Jérôme **VALANCE** Jacques

OBJET : Marché de contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que les contrôles des installations existantes sont menés, depuis 2006, par des prestataires retenus après appel d'offres, au vu du nombre de contrôles à réaliser. Le dernier marché arrive à terme au 30 juin 2024.

Monsieur le Président rappelle que par délibération N° 06/2024 en date du 25 janvier 2024, les membres du comité syndical ont approuvé la passation d'un nouveau marché pour la réalisation de ces contrôles, en divisant le territoire d'intervention en deux lots distincts (Lot1: Ouest et lot 2: Est)

Monsieur le Président informe qu'après publicité, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 mai dernier a décidé :

Pour le lot 1 : de rendre la consultation infructueuse et ceci faute de candidature

<u>Pour le lot 2</u> a retenu le prestataire suivant : *Valterra Eau Etudes Conseil* avec, pour information, les coûts unitaires suivants :

• Diagnostic: 112,70 € HT

Contrôle périodique : 112,70 € HT
 Contrôle exceptionnel : 112,70 € HT

- Contrôle de fonctionnement et d'entretien ou contrôle avant-vente des installation supérieures à 200 EH : 490€ HT
- Diagnostic avant-vente immobilière : 170 € HT
- Diagnostic avant-vente immobilière (hors du secteur géographique du lot concerné): 180 € HT
- Analyse de la qualité des rejets : 225 € HT

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché sur appel d'offres ouvert et à intervenir avec l'entreprise citée ci-dessus pour le lot 2 et dans les conditions ci-dessus exposées.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ce marché.

Eric GARION 2024.06.13 13:32:02 +0200 Ref:6688970-10022764-1-D Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR : 088-258803642-20240611-272024-DE Affiché le 21/06/2024 ; Certifié exécutoire le 13/06/2024

DÉLIBÉRATION N°27/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

Le Comité du Syndicat mixte Départemental

d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50

s'est réuni à Epinal

Nombre de présents :26

en l'an deux mille vingt quatre

le mardi 11 juin à 18h

Nombre de votants: 26

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

Sont présents :

ANDRES Dominique

COLLIN Dominique

HUIN Denis

PERRIN Nadine

VILLAUME Patrick

BASSIERE Nadine **BASTIEN Denis**

DUPONT Jean-Gilbert

JACQUOT Laurent

PERRIN Jean-Pierre

VIRTEL Gérard

GARION Eric

JALLAIS Jacques

ROBIN Patrice

BERBE Christian CALIN Thierry

GEHIN Martine GITZHOFER Raymond LIENARD Pascal MUNIER Claudine TOUSSAINT Michel VASILIEFF Bernard

COLIN Gérard

GRANDVALLET François

PAGELOT Dominique VIAL Denis

Sont excusés :

ARNOULD Joël

HUSSON Claude

RENAUD Jean-Jacques SPERANDIO Perrine

VILLEMIN Yannick

BALLAND Michel CASADEVALL Patrick LARCHER Philippe LEROUX Yves

THIERY François

Sont absents:

DEMURGER Igor GAILLOT Thierry

GUYON Denis

IACOUEMIN Jean-François **HENRY Denis Pierre Gilles** LAFROGNE Philippe

MILLOT Nicolas RICHARD Murielle ROPP Jean-Louis ROUDOT Gérard

GIRON Philippe GUILLOT Jean-François HUGUENY Jean-Claude **HURAUX Gilles**

MARCHAL Raymond MENGEL Yveline

ROBICHON Joël ROMARY Benoit THOMAS Jérôme VALANCE Jacques

OBJET : Marché de contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes : lancement d'une nouvelle consultation

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président précise, comme mentionné dans le précédent point, que le lot 1 du marché de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes n'a pu être attribué, faute de candidature.

Ainsi, Monsieur le Président propose de relancer une consultation pour la partie du territoire pour laquelle il n'y a pas eu d'offre. Monsieur le Président propose que ce territoire soit découpé en 6 lots

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

 D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches nécessaires au futur renouvellement du dit marché.

> Eric GARION 2024,06.13 13:32:05 +0200 Ref:6688971-10022765-1-D Signature numérique le Président

7

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR: 088-258803642-20240611-282024-DE Affiché le 21/06/2024 : Certifié exécutoire le 13/06/2024

PROJET DÉLIBÉRATION N°28/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Le Comité du Syndicat mixte Départemental Date de convocation : 29 mai 2024

d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50

s'est réuni à Epinal

Nombre de présents :26

en l'an deux mille vingt quatre

le mardi 11 juin

Nombre de votants : 26

à 18h

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique

COLLIN Dominique

HUIN Denis

PERRIN Nadine

VILLAUME Patrick

BASSIERE Nadine BASTIEN Denis

DUPONT Jean-Gilbert GARION Eric

JACQUOT Laurent JALLAIS Jacques

PERRIN Jean-Pierre **ROBIN Patrice**

VIRTEL Gérard

BERBE Christian

GEHIN Martine

LIENARD Pascal MUNIER Claudine TOUSSAINT Michel VASILIEFF Bernard

CALIN Thierry COLIN Gérard GITZHOFER Raymond **GRANDVALLET François**

PAGELOT Dominique

VIAL Denis

Sont excusés :

ARNOULD Joël

HUSSON Claude

RENAUD Jean-Jacques

VILLEMIN Yannick

BALLAND Michel CASADEVALL Patrick

LARCHER Philippe **LEROUX Yves**

SPERANDIO Perrine **THIERY François**

Sont absents:

DEMURGER Igor **GAILLOT Thierry**

GUYON Denis

JACQUEMIN Jean-François

MILLOT Nicolas RICHARD Murielle ROPP Jean-Louis

GIRON Philippe

HENRY Denis Pierre Gilles HUGUENY Jean-Claude

LAFROGNE Philippe MARCHAL Raymond

ROBICHON Joël

ROUDOT Gérard THOMAS Jérôme VALANCE Jacques

GUILLOT Jean-François

HURAUX Gilles

MENGEL Yveline

ROMARY Benoit

OBJET : Marché de maintenance des installations d'assainissement non collectif existantes

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le président rappelle aux membres du comité syndical que les maintenances des installations d'assainissement non collectif sont actuellement confiées à un prestataire qui a remporté le marché public à bons de commande passé en 2020.

Le dernier marché arrive à terme au 31 août 2024

Par délibération N° 06/2024 en date du 25 janvier 2024, les membres du comité syndical ont approuvé la passation d'un nouveau marché.

Monsieur le Président informe qu'après publicité, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 mai dernier a décidé de retenir le prestataire suivant : ASSAIN'EAU avec, pour information, les coûts unitaires suivants :

Pour la prestation de maintenance d'une microstation

jusque 6 EH: 90€ HT
de 7 à 10EH: 95€HT
de 11 à 20 EH: 100€ HT
de 21 à 40 EH: 140€ HT
de 41 à 60 EH: 180€ HT
de 61 à 80 EH: 220€ HT
de 81 à 100 EH: 250€ HT

Pour la prestation de maintenance d »un filtre compact

jusque 6 EH : 100€ HT
de 7 à 10EH : 110 €HT
de 11 à 20 EH : 120€ HT
de 21 à 40 EH : 230€ HT
de 41 à 60 EH : 260€ HT
de 61 à 80 EH : 300€ HT
de 81 à 100 EH : 330€ HT

Pour la prestation d'un poste de relevage des eaux brutes : 40€ HT

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché et à intervenir avec l'entreprise citée cidessus et dans les conditions ci-dessus exposées.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ce marché.

Eric GARION 2024.06.13 13:32:01 +0200 Ref:6688973-10022770-1-D Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR : 088-258803642-20240611-292024-DE Affiché le 21/06/2024 ; Certifié exécutoire le 13/06/2024

DÉLIBÉRATION N°29/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

Le Comité du Syndicat mixte Départemental

d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50

s'est réuni à Epinal

en l'an deux mille vingt quatre

le mardi 11 juin

Nombre de votants : 26

à 18h

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

Sont présents :

ANDRES Dominique

Nombre de présents : 26

COLLIN Dominique DUPONT Jean-Gilbert **HUIN** Denis

PERRIN Nadine

VILLAUME Patrick

BASSIERE Nadine **BASTIEN Denis**

GARION Eric

JACQUOT Laurent JALLAIS Jacques

PERRIN Jean-Pierre **ROBIN Patrice**

VIRTEL Gérard

BERBE Christian

GEHIN Martine

LIENARD Pascal

TOUSSAINT Michel

CALIN Thierry COLIN Gérard GITZHOFER Raymond **GRANDVALLET François**

MUNIER Claudine

VASILIEFF Bernard **PAGELOT Dominique**

VIAL Denis

Sont excusés :

ARNOULD Joël

HUSSON Claude

RENAUD Jean-Jacques

VILLEMIN Yannick

BALLAND Michel CASADEVALL Patrick LARCHER Philippe LEROUX Yves

SPERANDIO Perrine THIERY François

Sont absents:

DEMURGER Igor **GAILLOT Thierry**

GUYON Denis HENRY Denis Pierre Gilles

HUGUENY Jean-Claude

LAFROGNE Philippe

MILLOT Nicolas JACQUEMIN Jean-François RICHARD Murielle ROPP Jean-Louis **ROUDOT Gérard**

GIRON Philippe GUILLOT Jean-François

HURAUX Gilles

MARCHAL Raymond MENGEL Yveline

ROBICHON Joël ROMARY Benoit THOMAS Jérôme **VALANCE** Jacques

OBJET : Création d'un nouveau tarif pour les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH (recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 12 kg/j de DBO5)

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que dans le nouveau cahier des charges transmis aux candidats pour le contrôle des installations existantes, une nouvelle prestation a été intégrée. Cette dernière concerne les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH.

Monsieur le Président, précise que cela étant une nouvelle prestation, il n'y a jamais eu de tarifs spécifiques. Monsieur le Président propose donc que le comité syndical délibère concernant la création d'un nouveau tarif et son montant.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- DE CREER un nouveau tarif pour les contrôles périodiques et les diagnostics avant-vente des installations d'assainissement non collectif existantes de plus de 200 EH (recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 12 kg/j de DBO5)
- **DE FIXER** son montant à 490€ HT
- D'AUTORISER Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches relatives à cette affaire.

Eric GARION 2024.06.13 13:32:04 +0200 Ref:6688974-10022771-1-D

Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR: 088-258803642-20240611-302024-DE Affiché le 21/06/2024 | Certifié exécutoire le 13/06/2024

DÉLIBÉRATION N°30/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Le Comité du Syndicat mixte Départemental Date de convocation : 29 mai 2024

d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50

s'est réuni à Epinal

en l'an deux mille vingt quatre Nombre de présents : 26

le mardi 11 juin

Nombre de votants : 26

à 18h

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique

COLLIN Dominique

HUIN Denis

PERRIN Nadine

VILLAUME Patrick

BASSIERE Nadine **BASTIEN** Denis

DUPONT Jean-Gilbert **GARION Eric**

JACQUOT Laurent JALLAIS Jacques

PERRIN Jean-Pierre **ROBIN Patrice**

VIRTEL Gérard

BERBE Christian

GEHIN Martine

LIENARD Pascal

TOUSSAINT Michel VASILIEFF Bernard

CALIN Thierry

GITZHOFER Raymond

MUNIER Claudine

VIAL Denis

PAGELOT Dominique COLIN Gérard **GRANDVALLET François**

Sont excusés:

ARNOULD Joël

HUSSON Claude

RENAUD Jean-Jacques

VILLEMIN Yannick

BALLAND Michel CASADEVALL Patrick LARCHER Philippe LEROUX Yves

SPERANDIO Perrine THIERY François

Sont absents:

DEMURGER Igor **GAILLOT Thierry** GUYON Denis

JACQUEMIN Jean-François

MILLOT Nicolas RICHARD Murielle ROPP Jean-Louis

GIRON Philippe

HUGUENY Jean-Claude

HENRY Denis Pierre Gilles

MARCHAL Raymond

ROBICHON Joël

ROUDOT Gérard THOMAS Jérôme

GUILLOT Jean-François

HURAUX Gilles

MENGEL Yveline

LAFROGNE Philippe

ROMARY Benoit

VALANCE Jacques

OBJET : Modification du tarif des contrôles avant-vente immobilière

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 25 mars dernier, le comité syndical a validé les tarifs des redevances usagers pour l'année 2024.

Monsieur le Président rappelle que ces tarifs ont été augmenté en 2022 et ceci afin de parvenir à un équilibre budgétaire annuel.

Monsieur le Président précise que cette augmentation était fonction des tarifs facturés par le prestataire au SDANC et du coût de fonctionnement du SDANC.

Suite à la nouvelle consultation, il s'avère que la prestation facturée connaitra une hausse de 32€ HT (par rapport au prix initial du marché) pour les diagnostics avant- vente du lot 2 et une hausse de 42€ HT pour ceux du lot 1 (dans l'attente de la nouvelle consultation).

L'équilibre budgétaire pour les diagnostics avant-vente ne sera donc plus assuré à compter du 1er juillet 2024, avec un déficit d'environ de 11€ TTC par contrôle.

Monsieur le Président propose donc de réviser le tarif des diagnostics avant -vente ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré l'unanimité

DECIDE

- **DE MODIFIER le** tarif des contrôles avant-vente immobilière et ceci à compter du 1^{er} juillet 2024.
- **DE FIXER** son montant à 218 HT
- D'AUTORISER Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches relatives à cette affaire

Eric GARION 2024.06.13 13:32:07 +0200 Ref:6688989-10022790-1-D Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2024 à 13h41 Réference de l'AR: 088-258803642-20240611-312024-DE Affiché le 21/06/2024 : Certifié exécutoire le 13/06/2024

DÉLIBÉRATION N°31/2024

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 29 mai 2024

Le Comité du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,

Nombre de délégués en exercice : 50

s'est réuni à Epinal

Nombre de présents : 26

en l'an deux mille vingt quatre

Nombre de votants : 26

le mardi 11 juin à 18h

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Secrétaire de séance : Patrick VILLAUME

Sont présents :

ANDRES Dominique

COLLIN Dominique

HUIN Denis

PERRIN Nadine

VILLAUME Patrick VIRTEL Gérard

BASSIERE Nadine **BASTIEN** Denis

DUPONT Jean-Gilbert **GARION Eric**

JACQUOT Laurent JALLAIS Jacques

PERRIN Jean-Pierre **ROBIN Patrice**

BERBE Christian

GEHIN Martine

LIENARD Pascal

TOUSSAINT Michel VASILIEFF Bernard

CALIN Thierry COLIN Gérard GITZHOFER Raymond **GRANDVALLET François**

MUNIER Claudine **PAGELOT** Dominique

VIAL Denis

Sont excusés :

ARNOULD Joël

HUSSON Claude

RENAUD Jean-Jacques

VILLEMIN Yannick

BALLAND Michel CASADEVALL Patrick LARCHER Philippe

SPERANDIO Perrine

THIERY François

Sont absents:

DEMURGER Igor

GLIYON Denis

LEROUX Yves

JACQUEMIN Jean-François

MILLOT Nicolas

ROPP Jean-Louis

GAILLOT Thierry

HENRY Denis Pierre Gilles HUGUENY Jean-Claude

LAFROGNE Philippe MARCHAL Raymond RICHARD Murielle ROBICHON Joël

ROUDOT Gérard THOMAS Jérôme

GIRON Philippe **GUILLOT Jean-François**

HURAUX Gilles

MENGEL Yveline

ROMARY Benoit

VALANCE Jacques

OBJET: Décision modificative n°1

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président indique que lors du budget primitif, le comité syndical avait voté un montant de 1305€ au chapitre 458101 (paiement des prestations). Les crédits sur ce chapitre ont permis de rémunérer les premières factures de l'année au prestataire ASSAIN'EAU, chargé des entretiens ; les autres étant passées en fonctionnement, suite à un accord avec la paierie départementale

Le Président indique qu'il convient d'ajouter des crédits à ce chapitre. En effet, le montant voté est insuffisant Le Président indique qu'il conviendrait d'ajouter 2200€.

Monsieur le Président propose de prendre ces crédits du compte 2182.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article/chapitre/opération	Montant	Article/chapitre/opération	Montant
2182 – mat transport	-2200€		
458101 -Opérations pour compte de tiers	+ 2200€		

Après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité

DECIDE

- <u>D'ACCEPTER</u> la décision modificative n°1
- **DONNE** pouvoir au Président pour engager toutes les démarches nécessaires à cette affaire

Eric GARION 2024.06.13 13:31:54 +0200 Ref:6688991-10022792-1-D Signature numérique le Président